

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 455

Rubrik: Vaud

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POINT DE VUE

La planète-boucherie

Rien n'est plus désespérant et énervant que la lecture du Bulletin de l'Union internationale pour la conservation de la nature. (UICN - 1110 Morges). Je ne puis en tourner les pages sans débiter une théorie de jurons, d'imprécations, de condamnations à mort à faire pâlir un charretier. (Et je ne m'étonne qu'à moitié, ensuite, d'entendre ma fille de trois ans reprendre à son compte ce vocabulaire un peu vif...)

Pour une bonne nouvelle rapportée par l'UICN, il y en a trois désastreuses — et je suis plutôt mou dans les proportions.

Ici, ce sont des otaries qui se font charcuter jusqu'au trognon, là des oiseaux, ici des phoques, là des dauphins et par centaines de milliers...

C'est la planète-boucherie.

Désespérante. Accablante.

Parce que le massacre est, quatre fois sur cinq, *incompréhensible*. Il n'est même pas justifié par la recherche d'un gain financier, contrairement à ce qu'on croit volontiers.

Il n'y a pas exploitation — laquelle suppose une gestion, même rudimentaire, et un profit, même minime — non, il y a simplement *pillage*, bousillage, sabotage.

Exemple: depuis le début des années 70 au moins un million de dauphins de plusieurs espèces ont péri noyés, coincés qu'ils étaient dans les filets des thoniers écumant le Pacifique. Or, des filets leur permettant de s'échapper sans mal existent. Ils ne sont utilisés que par les pêcheurs américains... quand ils sont surveillés.

Encore des exemples ? On pourrait en apporter des brouettes pleines.

Bref.

Le terrorisme c'est aussi courant que le boire et le manger. Pour vous en convaincre,

veuillez simplement parcourir le "Red data book" de l'UICN déjà citée. Les feuilles vertes, ce sont les animaux "hors de danger". Dans le volume que je possède, il y a deux feuilles vertes. Deux. Sur deux cent cinquante feuilles, à peu près...

Justement, à propos de terrorisme, puisque c'est à la mode. L'Italie, tenez, l'Italie. Hé bien l'Italie, c'est connu, se soucie de sa faune et de sa flore comme Alusuisse se soucie des abricotiers valaisans.

Chaque année, les ornithologues s'arrachent les cheveux parce que les Italiens n'ont pas encore été foutus d'interdire la capture d'oiseaux à l'aide de filets. Des centaines de milliers de bestioles volantes finissent dans des casseroles, saupoudrées de Parmesan.

L'Italie est probablement le pays d'Europe le plus dégueulassement en retard en matière de protection de la nature. Vous voyez où je veux en venir...?

Non ! Allez donc compter, par exemple entre Monaco et Rome, le nombre des égouts qui finissent dans la mer. Vous comprendrez que la lutte contre les brigades rouges commence par la construction de stations d'épuration.

Gil Stauffer

PS — Le mari de la sœur de mon beau-frère a la tête dure comme du caillou. Il n'en cultive pas moins, avec Anne, sa femme, des légumes rigoureusement garantis sans trucs chimiques. Plutôt que de les jeter dans le Rhône, il les vend au marché de Lausanne. Donc: mieux vaut manger des légumes de Markus que des boîtes de corned-beef d'Argentine, pleines de poils de barbe et de cheveux de détenus politiques. (Markus Luthi, 1141 Yens 021/77.10.47).

VAUD

Que les travailleurs de l'ombre restent dans l'ombre !

D'un côté, un motionnaire (le socialiste Claude Berney) qui tente de mettre en lumière la situation faite à des milliers de travailleurs qui travaillent — le plus souvent hors conventions collectives — à des salaires inimaginables par exemple pour la majorité des fonctionnaires : "cette catégorie de travailleurs est celle qu'on pourrait qualifier de silencieuse ; celle qui préfère un gain trop modeste à pas de gain du tout ; celle, accommodante, qui subit la loi du marché, catégorie en faveur de laquelle, si incroyable cela soit-il notre société n'a jamais pris de mesure de protection des salaires". Des exemples notoires ? Les vendeuses par exemple; mais aussi, entre autres toute une catégorie de mères de famille qui "font quelques heures" pour permettre au ménage de tourner. Et pour des cas que l'on connaît, combien d'autres ! Cette femme, employée exemplaire, qui a travaillé pendant plus de vingt ans à pleine satisfaction de la clientèle et des employeurs, et qui aboutit à un salaire annuel de Fr. 20 000.— (à titre de comparaison, une employée de 21 ans, après une formation en cours d'emploi dans une administration arrive à Fr. 30 000.—).

Et face à ce motionnaire, une majorité de la commission adhoc qui, ayant réfléchi à la question, répond notamment : "Il ressort que le Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce n'est pas armé pour mener une étude précise sur la situation des travailleurs visés. Seuls les salaires fixés par les différentes conventions collectives et les salaires annoncés lors de demande de main d'œuvre étrangère sont connus au département. Le Conseil d'Etat ne dispose d'aucun moyen légal pour exiger la divulgation de tous les salaires. Nous abordons ici un problème de droit civil. Une suggestion a été faite de mener cette enquête par le biais de l'assurance-chômage, mais il faut préciser que seuls sont connus les salaires des chômeurs qui revendiquent les indemnités"...

Moralité (si l'on peut dire) : il semble bien que ces bas salaires existent (voyez encore l'enquête que vient de publier le Mouvement populaire des familles), mais on ne peut ni ne veut les connaître officiellement.

Voilà la position qu'ont prise la majorité des députés vaudois (les voix radicales, libérales, démo-chrétiennes et agrariennes s'imposant aux voix des socialistes, des populistes et des environnementalistes, avec une exception UDC) il y a près de deux semaines !

L'enjeu principal du débat sur l'opportunité de l'instauration d'un salaire minimum légal dans le canton de Vaud (un salaire minimum garanti, obligatoire, en dessous duquel aucun travailleur âgé de 18 à 65 ans, sans distinction de sexe et d'âge, ne doit être rémunéré) un salaire inscrit dans la loi, un salaire fixé sans préjudice de conditions meilleures garanties par voie de conventions collectives.

La délicate question de la "comptabilité" d'une telle mesure avec le droit fédéral, l'opposition — aussitôt "récupérée" par l'Entente bourgeoise — du Cartel syndical (refusant de prendre le risque de voir ses propres négociations court-circuitées en quelque sorte par la

loi) à ce système, ainsi que, comme on l'a vu, l'absence totale, et jusqu'à plus ample informé définitive, de transparence du secteur salarial, avec en toile de fond la politique générale de préservation des privilèges acquis menée par les partis de droite, autant d'obstacles infranchissables pour une gauche acquise à un Smig vaudois.

"On sait, et tous ici vous le savez très bien, il est des secteurs où la syndicalisation est pratiquement impossible ; c'est dans ces secteurs que des hommes et des femmes ne gagnent pas leur vie, subsistent à peine, reçoivent pour salaire des paies dérisoires, ne peuvent compter sur aucune protection et cachent leur situation misérable dans des zones d'ombre encore trop étendues d'un des pays les plus riches du monde. Peut-être, disait le député socialiste Pierre Aguet, se trouve-t-il dans cette assemblée comme dans la commission une majorité pour refuser de tendre la main à ces travailleurs de l'ombre". La question méritait une réponse : c'est oui, et qui plus est, en bon vaudois, on ne veut pas le savoir; pas d'enquête, pas d'étude, le "statu quo".

tout cela ne peut, en définitive, que créer une psychose collective.

Lors d'une récente conférence devant la société des officiers de Coire, Kurt Furgler a distingué le court terme, qui doit voir se développer une lutte implacable pour l'élimination du terrorisme, et le moyen et long terme qui doit permettre l'éclosion d'un nouvel état d'esprit, plus humain, plus communautaire et susceptible de couper les ailes aux "desperados". Le bâton d'abord, la carotte ensuite !

Mais si le zèle et les actions d'éclat de Furgler aboutissent à terroriser les citoyens, à les figer dans des attitudes de défense, on voit difficilement comment des rapports sociaux plus humains pourraient s'établir... et on risque bien, au contraire, de s'installer pour longtemps dans le court terme.

PS. A propos de sociétés plus fraternelles, on

attend toujours l'engagement de fait des démocrates-chrétiens en faveur d'une amélioration sensible des assurances sociales, maladie, accidents, maternité, chômage — et de la fiscalité. Des petits riens qui peuvent donner un début de contenu au sentiment d'appartenance à une collectivité nationale.

Energie : pas à pas

Petit à petit, certains dogmes économiques qui font partie du patrimoine de notre société de consommation prennent l'eau. Même si on semble ne pas s'en rendre compte — au moins dans les sphères officielles — dans notre pays. Il en va ainsi du postulat qui lie la croissance économique à la croissance de la consommation énergétique.

Jusqu'ici, lorsqu'on s'en prenait à la nécessité de produire toujours davantage d'énergie, on était aussitôt accusé d'ébranler les fondements de l'indispensable développement économique. En Suisse, c'est ainsi qu'on a cru régler son compte, sans plus argumenter, à la Fondation suisse pour l'énergie qui soutenait notamment qu'il n'est pas utile de produire toujours plus d'énergie pour assurer les places de travail.

Heureusement, la réflexion sur ce thème rebondira. Voyez le succès qu'a, en ce moment en Allemagne de l'Ouest, une étude publiée par deux membres du personnel des Rheinisch-Westfälische Elektrizitätswerke, le plus gros producteur d'électricité de RFA !

Werner Müller, économiste et spécialiste de la prospective, et Bernd Stoy montrent tout bonnement au long de cette étude de quelle façon on doit dissocier les questions relatives à la croissance et celles touchant à la consommation d'énergie ("Entkoppelung", aux éditions Deutsche Verlagsanstalt, Stuttgart).

Significatif : le manuscrit de ce livre était au point en 1975, à une époque où tous les spécialistes ou presque misaient sur le nucléaire ; mais aucun éditeur n'avait été assez sûr de lui pour lancer la publication d'un plaidoyer technique qui contredisait par trop les thèses officielles...

La fièvre de Furgler

Kurt Furgler est pris d'une frénésie de voyages. On ne compte plus ses déplacements, de Berne à Strasbourg, de Washington à Bonn, de visites en réunions. Le chef du Département de justice et police a déjà commencé sa campagne référendaire pour la police fédérale de sécurité. En effet, pas une rencontre sans qu'elle reçoive aussitôt un écho dans les moyens de communications; ordre du jour immuable: ordre, sécurité, terrorisme.

Il ne s'agit pas de nier que problème il y a et que ce dernier relève, au niveau fédéral, du Département de justice et police. Mais Furgler en fait trop. Son insistance à souligner les dangers que court la Suisse, malgré le calme apparent, le caractère ostentatoire de ses voyages,